Star Fund - Balanced (R Cap)

Un Compartiment de Star Fund, un Fonds Commun de Placement ("FCP") conforme au droit belge et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension en Belgique, présentant une structure à compartiments multiples avec une responsabilité séparée entre les compartiments et géré par ING Solutions Investment Management S.A.





Informations Clés

ISIN	BE0026510298
VNI au 31/10/2025	247,10
Devise	EUR
Coûts d'entrée	max. 3%
Coûts de sortie	Néant
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,26%
Coûts de transaction	0,12%
Swing Pricing***	Oui



Aperçu du fonds

Volatilité***	8,09%
Duration***	3,17
Yield to Maturity***	1,43%
Ratio de Sharpe***	N/A

 Pour les définitions, voir la section "Quelques définitions".



Société de Gestion :

ING Solutions Investment Management S.A. (Société de gestion de droit luxembourgeois)

▶ Objectif d'investissement :

Le compartiment investit dans un portefeuille mixte d'actions, d'obligations et instruments du marché monetaire et liquidités essentiellement libellés en euro et conformément à la législation applicable aux fonds d'investissement et à la législation en matière de fiscalité des fonds d'épargne-pension.

▶ Politique d'investissement :

Le compartiment investit dans différentes catégories d'actifs, de pays et de secteurs. Il est géré activement afin de pouvoir réagir en temps opportun aux évolutions des conditions de marché. Il s'appuie pour ce faire sur des analyses fondamentales et comportementales, sans fournir de garantie sur le rendement. Dans une position neutre, la pondération est de 50% en obligations, instruments du marché monetaire mais aussi liquidités et de 50% en actions. Le gestionnaire peut toutefois décider en fonction des conditions de marché de modifier ces pondérations.

► Enjeux ESG***:

Le compartiment a pour vocation d'investir dans des entreprises et des institutions qui visent un développement responsable en respectant l'environnement, leurs rôle social et une bonne gouvernance (Article 8 SFDR). Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer au Prospectus ainsi qu'au site internet https://www.ing-isim.lu/ESG.

► Indice de référence :

Le compartiment est géré activement. Le gestionnaire d'actifs sélectionne les investissements du fonds à sa discrétion et n'utilise aucun indice de référence.

► Heure de négociation et heure limite:

Les investisseurs peuvent demander des souscriptions et des remboursements sur une base quotidienne, conformément à la rubrique concernée du prospectus du Fonds.

► Politique de distribution :

Les parts de capitalisation ne distribuent pas de dividendes. Tous les revenus sont réinvestis.

► Informations complémentaires:

Dépositaire: Belfius Banque Belgique S.A., Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles.

Le dernier prospectus et les documents réglementaires périodiques les plus récents établis pour l'ensemble du Fonds sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès de la Société de gestion, ING Solutions Investment Management S.A., 26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg ou sur le site Internet https://www.ing-isim.lu. La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion. Les investisseurs peuvent demander de convertir leurs actions de toute classe d'un compartiment du Fonds en actions d'une autre classe de ce compartiment, ou d'un autre sous réserve des dispositions du prospectus.

Il s'agit des éléments mentionnés dans le document d'informations clés. Le capital et/ ou le rendement n'est (ne sont) pas garanti(s) ou protégé(s). L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds et non d'un sous-jacent.



Label Towards Sustainability*

L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/fr/financedurable. Le label obtenu a une durée de validité d'un an et une réévaluation annuelle est applicable. Pour plus d'informations sur ce label, veuillez vous référer au lien https://www.towardssustainability.be/fr/la-norme-de-qualité.



* La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs du fonds promu. L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.



Performances*

Évolution de la VNI depuis 10/2020**



Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2025 données à partir de 31/10/2025



^{*} Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

^{**}La VNI avant le 1er Novembre 2022 a été obtenue lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes.



Performance nette de coûts*

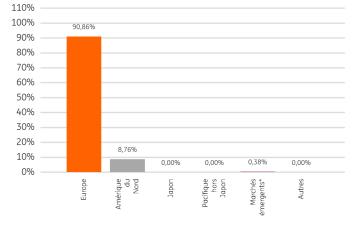
EUR		2	024	2023		2022		2021	2020
Rendements an	nualisés	4	.5%	11,8%		-14,0%		13,2%	2,4%
EUR	Octobre	YTD**	EUR		1 A	3A	5A	Depu	is le lancement***
Rendements cumulés	1,3%	7,1%	Rendeme	nts actuariels	8,0%	8,0%	6,0%		6,1%

Les rendements obtenus avant le 1er Novembre 2022 ont été obtenus lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2025 données à partir de 31/10/2025

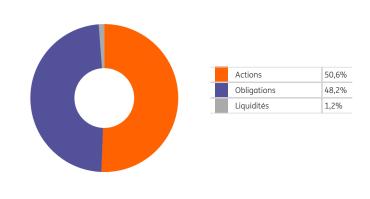
- * Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Pour les catégories de distribution, le rendement indiqué reflète l'hypothèse selon laquelle les dividendes ont été réinvestis.
- ** Year to Date, performance nette depuis le 1er janvier.
- *** La classe d'action a été lancée en 02/1987.



Répartition régionale



Répartition des actifs %



Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2025 données à partir de 31/10/2025

Pour les définitions, voir la section "Quelques définitions".

Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2025 données à partir de 31/10/2025

Participations principales du Compartiment**

10 principales positions	Devise	Poids
1. Germany Bundesrepublik 2.6% 15/08/2035	EUR	2,29%
2. Germany Bundesrepublik 2.4% 18/04/2030	EUR	2,01%
3. SIEMENS N AG	EUR	1,88%
4. Italy BTP Green 4% 30/10/2031	EUR	1,68%
5. ALLIANZ	EUR	1,41%
6. ASML HOLDING NV	EUR	1,35%
7. BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	EUR	1,30%
8. SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	1,27%
9. LVMH	EUR	1,26%
10. SANOFI SA	EUR	1,12%

Source: ING Solutions Investment Management S.A., 2025 données à partir de 31/10/2025







Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Outre les risques pris en compte dans l'indicateur de risque, il faut également tenir compte des risques suivants:

Risque de crédit

Il existe un risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel évènement dépend de la solvabilité de l'émetteur.



Risque de change

Les variations du taux de change peuvent entraîner des hausses ou des baisses de la valeur de votre investissement.



Risque de capital

Le compartiment ne garantit aucune protection du capital.



Risque d'inflation

Risque de diminution de la valeur réelle des actifs en portefeuille du Fonds.



Risque de concentration

Risque lié à une grande concentration des investissements dans certains actifs ou sur certains marchés

* Veuillez consulter le prospectus du Fonds pour obtenir une liste complète des risques susceptibles d'affecter la valeur globale du fonds

Q

Quelques définitions

- **ESG:** ESG signifie Environnemental, Social et Gouvernance.
- Swing Price: Afin de limiter le risque de liquidité et de protéger tous les investisseurs existants contre les coûts engendrés par les souscriptions et les rachats, le fond a adopté un mécanisme de protection appelé « Swing Pricing ». Ce mécanisme a pour objectif de réduire l'impact négatif (sur la VNI) des entrées et sorties de capitaux en ajustant automatiquement la VNI à la hausse ou à la baisse, selon un pourcentage prédéterminé (le « Swing Factor ») lorsque ces flux nets dépassent les niveaux prédéfinis (le(s) «seuil(s)».
- ▶ Volatilité: Le degré de variation (écart-type) de l'évolution de la valeur nette d'inventaire (VNI) du fonds.
- Duration: Mesure de la sensibilité des obligations aux taux d'intérêt, calculée selon la méthode de la moyenne pondérée. Plus la durée restante est longue, plus les prix des obligations sont volatiles et réagissent à un changement de taux d'intérêt et plus la duration est longue. La durée prend en compte le taux du coupon, les dates des coupons, la date d'échéance et le prix de remboursement de l'obligation. Il indique la durée moyenne nécessaire pour collecter tous les revenus (rendements des coupons et capital) d'une obligation.
- Yield to Maturity: Méthode de calcul du rendement de la portion obligataire du fonds, exprimée brut en pourcentage.
- Ratio de Sharpe: Ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou des compartiments. Plus le ratio est élevé, plus il a été possible d'obtenir un rendement supplémentaire à un certain niveau de risque. Le ratio de Sharpe reflète le rendement supérieur au rendement sans risque par unité de risque encouru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur peut attendre d'un investissement sans risque.
- Marchés émergents: Un marché émergent ou pays émergent ("Emerging Market") est un pays dont le produit intérieur brut est inférieur à celui d'un pays développé. C'est au sein des pays en développement que sont apparus les pays émergents. La Chine, l'Inde et l'Indonésie, ainsi que les pays d'Amérique latine comme le Brésil et l'Argentine sont régulièrement associées à cette catégorie.





(i)

La fiscalité de Star Fund en un coup d'oeil

Un placement dans ce Fonds entre en considération pour une réduction d'impôt pour épargne-pension selon les modalités du CIR92, tel que décrit ci-dessous, sous réserve de modifications de la réglementation fiscale. Le montant pris en considération pour la réduction est limité à un montant d'achat maximal par contribuable. Une réduction d'impôt atteignant soit 30% pour un versement maximum de EUR 1050 par an (indexé annuellement), soit 25% pour un versement maximum de EUR 1350 (indexé annuellement) du montant investi est accordée chaque année au cours de laquelle un versement a été effectué. Le compte doit en outre avoir une durée minimale de 10 ans. En cas de remboursement avant l'âge de 60 ans, l'imposition s'effectue à l'impôt des personnes physiques (ou à l'impôt des non-résidents) et un précompte professionnel est retenu. En cas de décès le taux d'imposition s'élève, en principe, à 8% mais est diminué du montant de la perception anticipée. Si l'ayant droit a atteint l'âge de 60 ans ou plus et que le compte a été ouvert avant l'âge de 55 ans, le capital remboursé sera imposé distinctement à l'impôt sur les revenus (+ additionnels communaux). Dans ce cas, le prélèvement de l'impôt se fait: soit 10 ans après l'ouverture du compte, soit au moment où le capital est remboursé si ceci se produit avant que 10 années soient écoulées. Le taux d'imposition s'élève, en principe, à 8% mais est diminué du montant de la perception anticipée. Pour une description plus détaillée des cas possibles de remboursement du capital et du régime fiscal qui s'y rapporte, veuillez consulter le prospectus, chapitre III paragraphe 6. Régime fiscal.

O Informations pratiques

Informations complémentaires: Le Fonds d'épargne-pension Star Fund est constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) de droit belge qui remplit les conditions de la Directive 2009/65/CE et géré conformément à cette même Directive par la société de gestion, ING Solutions Investment Management S.A.. La société de gestion peut décider de mettre fin à la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément au règlement CBDF. Les informations suivantes sont disponibles gratuitement sur le site ing-isim.lu, section "Nos fonds": le prospectus (en français et en néerlandais), le document d'informations clés (KID) (en anglais, français et en néerlandais), les rapports annuels et les rapports semestriels (en français et en néerlandais). Des exemplaires sur papier peuvent être obtenus gratuitement auprès des établissements qui fournissent le service financier. Le service financier est fourni par ING Belgique S.A. Le prospectus et le KID doivent être lus avant de prendre une décision d'investissement. La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Elle est également disponible auprès des établissements qui fournissent le service financier. Des informations sur les paiements, les participants, les rachats ou les remboursements de parts, et des informations sur le Fonds sont disponibles au public auprès des bureaux des établissements qui fournissent les services financiers. La publication de la valeur nette d'inventaire peut être consultée tous les jours sur beama.be.

Politique de rémunération: La version actualisée en anglais de la politique de rémunération d'ING Solutions Investment Management S.A. est jointe au prospectus et peut être consultée sur le site ing-isim.lu/policies.

Fiscalité: Le droit fiscal en Belgique, l'État membre dans lequel le Fonds a été créé, peut affecter le statut fiscal personnel des investisseurs. Le traitement fiscal est fondé sur les situations individuelles et est susceptible de changer à l'avenir. Les investisseurs sont invités à consulter leur conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations à ce sujet.

Informations légales: ING Solutions Investment Management S.A. peut uniquement être tenu responsable des déclarations contenues dans la présente communication qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Toutes les informations fondamentales à la compréhension par l'investisseur des éléments de l'investissement sont incluses dans le présent document. Cette communication est spécifique au produit mentionné au début de ce document. Les passifs et les actifs de chaque compartiment sont séparés. Le rapport annuel (semestriel) est préparé par le Fonds pour l'ensemble des compartiments. Le résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, néerlandais et allemand à l'adresse suivante: ing-isim.lu/policies.

Réclamations : Si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez contacter ING - Complaint Management, 24 Avenue Marnix, B-1000 Bruxelles. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de la solution d'ING, vous pouvez prendre contact par écrit avec "Financial Disputes Ombudsman", North Gate II, Koning Albert II 8, B-1000 Bruxelles ou par courriel à ombudsman@ombudsfin.be.

